MAIRIE DE SORNAY COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU MARDI 29 MARS 2016

L'an deux mille seize, le vingt neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François MARCHAL, Maire.

<u>Présents</u>: Mr MARCHAL F. Maire, Mmes RIETMANN Odette, GAUTHIER Christelle, Mrs ALLIOT Benoît, BARBE Dominique, LETHO Alexandre, BARBE Sylvain, MARCHAL Luc, GAILLARD Karine, LAMBOLEY Stéphanie.

Secrétaire de séance : Lamboley Stéphanie

Absents: DORDOR Marc

Début de la séance : 20h40

Ordre du jour :

- Compte administratif 2015
- Compte de gestion 2015
- Subventions 2016
- Vote des taux des taxes locales
- Budget primitif 2016
- Vente des dalles de l'ancienne mairie
- Projet zéro pesticide
- Mutualisation d'achat de défibrillateur
- Entretien de la commune 2016
- Aménagement de l'entrée de Sornay route de Montagney
- travaux de voirie 2016
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour : Délai d'amortissement des investissements; taxe d'assainissement; travaux logement sinistré

Compte administratif 2015:

Le Maire procède à la lecture du compte administratif de l'exercice 2015 qui reprend les résultats des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2015 :

Fonctionnement : Dépenses 2015 : 76 561,14€ Investissement : Dépenses 2015 : 27 214.60€

Recettes 2015 : 137 268,64€ Recettes 2015 : 106 731,15€

Le 1^{er} adjoint met au vote le compte administratif 2015. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Compte de gestion 2015:

Le maire présente le compte de gestion dont les résultats sont identiques au compte administratif 2015. Le conseil municipal décide de valider, à l'unanimité, le compte de gestion 2015 de la commune.

Délai d'amortissement des investissements :

La maire propose d'amortir les investissements 2008 (étude du milieu récepteur et carte communale), qui jusque là ne l'avaient pas été, sur un an pour ne pas gêner le budget des années suivantes. Le conseil municipal décide de valider l'amortissement de ces équipements sur 1 an.

Subventions 2016:

Après avoir présenté toutes les demandes de subventions, après en avoir discuté et mis au vote, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour 2015 :

ADAPEI: 50€ ADMR: 85€ (2abs-1contre) Souvenir Français: 40€(1 abs) Amis de l'école: 15€/élèves Syndicat d'initiative: 1350€ Prévention routière: 30€

Mission locale : 50€

Vote des taux des taxes locales:

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir les mêmes taux que l'an dernier :

Taxe d'habitation : 7.33 %
Foncier bâti : 5.51 %
Foncier non bâti : 13.84 %
CFE : 11.72 %

Pour un résultat attendu de 34 250€

Budget primitif 2016:

Le Maire présente au Conseil le budget primitif de l'exercice 2016 qui se présente :

Fonctionnement : Dépenses : 297 418.52€

Recettes: 318 478,61€

Investissement : Dépenses et recettes: 2 081 645,00€

Les principaux investissements porteront sur la réhabilitation de la mairie et d'un logement communal, l'assainissement, des jeux extérieurs pour enfants et adolescents, la voirie et ses aménagements de sécurité. Après en avoir délibéré, les conseillers valident à l'unanimité le budget primitif 2016.

Taxe d'assainissement :

La délibération concernant la taxe d'assainissement demande à être modifiée. Les tarifs resteront les mêmes, la formulation sera revue avec l'aide de la préfecture pour une application en 2016.

Vente des dalles de l'ancienne mairie:

Le conseil municipal retient l'offre la plus élevée pour la vente des dalles de l'ancienne mairie, qui est de 60€/m² faite par Mr Burgy Pascal.

Projet Zéro pesticide:

Le Maire fait lecture du projet de la communauté de communes de faire un diagnostic groupé pour le désherbage des communes. Cette étude serait subventionnée à hauteur de 80%.

Sachant qu'en 2017 le désherbage par pesticide sera règlementé, le conseil municipal décide de s'associer à la CCVM pour effectuer ce diagnostic.

Mutualisation d'achat de défibrillateur:

La communauté de communes propose de réaliser un achat groupé de défibrillateurs. La commune est intéressée mais demande plus de précisions.

Entretien de la commune 2016:

Le maire propose le devis de l'entreprise Gioanna pour l'entretien de la commune 2016. Le conseil municipal valide la proposition pour un montant de 10 280€ HT

Aménagement entrée de Sornay route de Montagney :

Ingénierie 70 a fait une proposition pour l'aménagement de l'entrée du village route de Montagney. Celle-ci sera étudiée lors de la réunion du 12 avril

Travaux de voirie 2016 :

Le maire rappelle que la commune sera éligible à l'aide départementale en 2016 et propose d'étudier les différents devis également lors de la réunion du 12 avril.

Sinistre logement communal:

Le maire fait lecture du courrier des assurances concernant l'indemnisation et les travaux du logement sinistré. Le maire propose de délibérer pour pouvoir bénéficier d'une assistance à maitrise d'ouvrage qui pourra suivre de près les travaux et pour accepter le remboursement du sinistre.

Questions diverses:

*les conseillers responsables de la voirie se retrouveront pour boucher les trous de voirie

*contact d'un géomètre pour borner les terrains mis en vente.

Fin de séance: 0h15

SEANCE DU 29 MARS 2016 3^{ème} réunion

MARCHAL F. Maire	
RIETMANN O.	
GAILLARD K.	
ALLIOT B.	
BARBE S.	
DORDOR M.	ADC
	ABS
LETHO A.	
BARBE D.	
LAMBOLEY S.	
GAUTHIER C.	
MARCHAL L.	